



CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes attendu-e le

Mardi 10 décembre 2024
à 19h30 à la salle du Conseil / Place du Bourg

Ordre du jour :

1. Appel nominal
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 8 octobre 2024
4. Assermentations et démissions éventuelles
5. Élections statutaires
6. Préavis 06/2024 : budget de fonctionnement et investissement 2025
7. Préavis 07/2024 : chemin du Stand
8. Préavis 08/2024 : rénovation des chemins AF 1^e étape
9. Préavis 09/2024 : annexe I au règlement sur les déchets
10. Préavis 10/2024 : ancien collègue, réfection salle de bain
11. Lecture des lettres et proposition individuelles
12. Communications de la Municipalité & du Bureau
13. Rapport des délégués aux associations intercommunales
14. Divers

Romainmôtier-Envy, le 27 novembre 2024

Le Président
Fréville Laforge

Rappel concernant le quorum.

Nous rappelons la nécessité de la participation de chacune et chacun. Le Conseil ne peut délibérer que si plus d'un tiers de ses membres est présent (art. 43 du règlement pour le Conseil général). Si ce quorum n'est pas atteint, la séance est annulée et reportée. Toute personne ne désirant ou ne pouvant plus faire partie du Conseil général est invitée à le faire savoir par lettre de démission adressée au Président du Conseil.